

DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE interrégional : Soins Infirmiers en Réanimation

I - INTITULÉ DU DIPLÔME

DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE INTERREGIONAL :
SOINS INFIRMIERS EN REANIMATION

II - COMPOSANTE ASSURANT LA PRÉPARATION

Université de Limoges
Universités de Tours et de Poitiers.

III - NOM ET QUALITÉ DU RESPONSABLE

Professeur VIGNON, Réanimation Polyvalente, CHU Dupuytren, 2 Ave. Martin Luther King 87042 Limoges Cedex ; UFR de médecine, 2 avenue du Dr Marcland, 87042 Limoges Cedex ; CIC INSERM 0802, 2 Ave. Martin Luther King 87042 Limoges Cedex.

Co-responsables :

Docteur FRANCOIS, Réanimation Polyvalente, CHU Dupuytren, 2 Ave. Martin Luther King 87042 Limoges Cedex

Professeur PERROTIN, UFR de médecine, Tours

Professeur ROBERT, UFR de médecine, Poitiers

IV - OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le DIU est créé pour répondre à un besoin de formation spécifique des infirmières diplômées d'état (IDE) en réanimation médicale. La formation initiale des IDE les prépare incomplètement à prendre en charge des patients en réanimation. Il n'existe que peu de support théorique à cette formation.

L'objectif de ce diplôme est d'offrir un perfectionnement théorique et pratique pour améliorer la prise en charge infirmière des patients en réanimation.

V- PRÉSENTATION DU PUBLIC AUQUEL EST DESTINÉ LE DIPLÔME

L'inscription au DIU est possible pour toute infirmière ayant un diplôme d'état. Il se destinera en priorité aux IDE qui travaillent en réanimation.

Les demandes d'inscription sont validées par le responsable d'enseignement de chacune des UFR participant au DIU.

VI - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1. Durée de la formation : 1 an

2. Description des enseignements :

Le DIU comporte 10 modules d'une journée avec :

- un enseignement théorique : 40 heures
- un enseignement pratique sous forme d'ateliers : 30 heures.

L'enseignement pourra être situé alternativement dans les différentes villes qui participent au DIU.

3. Programme de l'enseignement :

Module 1- Respiratoire :

Durée : 3 h

- Rappels physiologiques et physiopathologiques
- Pathologies : ALI/ ARDS ; exacerbation BPCO - asthme aigu

Atelier pratique :

Durée : 4 h

- Oxygénothérapie
- Aérosol thérapie
- Intubation
- Trachéotomie
- Fibroscopie bronchique
- Drainage thoracique

Module 2- Ventilation mécanique

Durée : 3 h

- Principes de ventilation artificielle
- Modes de ventilations
- Surveillance d'un patient sous ventilation artificielle
- Sevrage ventilation mécanique

Atelier pratique :

Durée : 4 h

- Ventilation non invasive
- Ventilation invasive

Module 3- Circulation

Durée : 4 h :

- Rappels physiologiques et physiopathologiques
- Pathologies : infarctus du myocarde ; EP Massive – tamponnade – troubles du rythme
- États de choc
- Utilisation des amines vasopressives

Atelier pratique :

Durée : 4 h

- Arrêt circulatoire
- Accès vasculaires
- Surveillance hémodynamique

Module 4 – Néphrologie - Métabolisme

Durée : 3 h

- Rappels physiologiques et physiopathologiques
- Pathologies : déséquilibres acidobasiques – insuffisance rénale aiguë
- Principes d'épuration rénale

Atelier pratique :

Durée : 4 h

- Hémodialyse
- Hémofiltration

Module 5 – Infectieux - Sepsis

Durée : 7 h

- Rappels microbiologiques
- Sepsis
- Pathologies : pneumopathie aiguë – méningite - choc septique
- Infections nosocomiales
- Prélèvements à visée microbiologique
- Antibiothérapie

Module 6 – Neurologie – Sédation

Durée : 3 h

- Rappels physiologiques et physiopathologiques
- Pathologies : comas ; AVC ; EME ; traumatisme crânien
- État de mort encéphalique
- Prélèvements multi- organes

Atelier pratique :

Durée : 4 h

- Évaluation de la douleur
- Sédation- réanimation
- Conduite pratique (analgésie – sédation)

Module 7 – Digestif – Intoxication

Durée : 7 h

- Rappels physiologiques et physiopathologiques
- Pathologies : insuffisance hépatocellulaire aiguë – pancréatite aiguë
- Évaluation de l'état nutritionnel
- Nutrition entérale
- Nutrition parentérale
- Principales intoxications
- Prise en charge psychologique dans les suites d'une tentative de suicide

Module 8 – Vigilance – Hygiène

Durée : 4 h

- Produits sanguins
- Transfusion (globules rouges – plaquettes)
- Matéiovigilance – biovigilance
- Transport des patients

Atelier pratique :

Durée : 3 h

- Règles d'hygiène
- Mesures d'isolement
- Prévention des infections nosocomiales

Module 9 – Recherche clinique

Durée : 3 h

- Recherche clinique
- Méthodologie des essais en recherche clinique
- Rôle de l'infirmière dans les essais clinique en réanimation

Atelier pratique :

Durée : 4 h

- Comment mettre en place un protocole de recherche en soins infirmiers en réanimation

Module 10 – Éthique

Durée : 3 h

- Limitation et arrêt des thérapeutiques actives en réanimation
- La famille des patients en réanimation
- Fin de vie en réanimation

Atelier pratique :

Durée : 3 h

- Discussion : cas cliniques
- Jeux de rôles : entretien avec une famille ; animation d'une discussion éthique.

4. Intervenants :

Les intervenants dans l'enseignement pourront être des médecins ou des IDE référentes ou des cadres de santé dans leurs services de réanimation respectifs. La liste des intervenants médecins est indicative car amenée à évoluer au cours du temps :

J.B. AMIEL	(Limoges)
T. BOULAIN	(Orléans)
D. CHATELIER	(Poitiers)
P.F. DEQUIN	(Tours)
S. EHRMANN	(Tours)
B. FRANÇOIS	(Limoges)
J.P. FRAT	(Poitiers)
D. GAROT	(Tours)
V. GISSOT	(Angoulême)
A. GUILLON	(Tours)
A. LEGRAS	(Tours)
L. MARTIN LEFEVRE	(La Roche/Yon)
E. MERCIER	(Tours)
D. PERROTIN	(Tours)
M. PINSARD	(Poitiers)
N. PICHON	(Limoges)
R. ROBERT	(Poitiers)
A. VEINSTEIN	(Poitiers)
P. VIGNON	(Limoges)

VII - MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET RÈGLES DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

La validation de l'enseignement théorique sera annuelle avec une session de rattrapage. La session principale et obligatoire est organisée en mai ou en juin de chaque année universitaire. La session de rattrapage est organisée au moment de la rentrée universitaire suivante, en septembre ou en octobre.

Les deux sessions comprennent la même épreuve écrite d'une durée d'une heure trente minutes sanctionnant les connaissances théoriques et comprenant plusieurs modalités d'évaluation (QROC, QCM et cas cliniques), notée sur 20.

La validation du DIU repose sur :

- la présence obligatoire à l'ensemble des modules (cours théoriques et ateliers)
- la moyenne à l'épreuve écrite.

Les infirmières qui ont échoué au contrôle des connaissances peuvent se réinscrire au DIU après avis du jury.

VIII - COMPOSITION DU JURY

Le jury de l'examen est présidé par un PU-PH de réanimation médicale et comprend au moins un représentant de chaque ville participant au DIU.

Le DIU est délivré sur proposition du jury sous le sceau de l'université auprès de laquelle le candidat est inscrit, et la signature de son président.